



Fédération  
Générale des  
Fonctionnaires  
Force Ouvrière

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS  
Tél : 01.44.83.65.55  
E-mail : [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr)  
Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Un Etat défaillant !

Alors que le gouvernement laisse penser qu'il va améliorer la situation des fonctionnaires et agents publics à travers la Loi « sécurité globale » et le projet de loi confortant les principes républicains, il crée, dans le même temps, des tensions sociétales de plus en plus fortes, notamment sur le droit à l'information et plus globalement sur les restrictions des libertés.

Ces tensions, alimentées par les communications de certains ministres, permettent au Gouvernement d'éviter de se poser la vraie question. Comment est-il possible aujourd'hui que les droits, obligations et garanties portés par le statut général des fonctionnaires ne permettent pas de mieux protéger les agents ?

La FGF-FO pourrait souscrire partiellement aux propos de la Ministre de la transformation et de la fonction publiques sur les dysfonctionnements de la chaîne hiérarchique mais ceux-ci sont trop insuffisants.

Certes, la culture de la protection fonctionnelle des agents n'est pas ancrée chez les chefs de service à la différence de la culture de gestion RH, mais l'Etat employeur lui-même ne prend pas ses responsabilités.

La FGF-FO réclame que l'Etat employeur ne se contente pas simplement de soutenir les agents mais s'associe pleinement à la procédure intentée par celui-ci en portant systématiquement plainte en tant qu'employeur. L'article 11 du Statut général des fonctionnaires doit être réécrit dans ce sens.

L'Etat ne peut pas non plus déconnecter les conditions de travail des agents de la dégradation des relations avec les usagers. Il faut donc recruter et former davantage de policiers pour assurer des temps de repos indispensables, davantage d'enseignants pour réduire le nombre d'élèves par classe, davantage de magistrats pour raccourcir les délais d'instruction, et cela est valable pour d'autres missions de service public.

La réorganisation et la fusion incessantes des services publics, toujours prises sous un prisme budgétaire doivent également cesser. Elles perturbent tant les usagers que les agents. Le service public de proximité doit être maintenu et amélioré, le numérique ne peut pas être le vecteur de la cohésion sociale.

L'assassinat récent de l'enseignant Samuel Paty comme celui des policiers Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider à leur domicile, ne doivent plus se reproduire. Les menaces, intimidations envers les agents publics ne peuvent rester sans suite.

Pour la FGF-FO, légiférer n'a de sens que si l'Etat se donne les moyens politiques et budgétaires de porter une véritable politique publique en faveur des usagers et des agents, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

La FGF-FO soutient l'ensemble des fonctionnaires et agents publics qui œuvrent au quotidien pour garantir les valeurs républicaines du Service public et l'égalité des droits et traitements des usagers.

Paris, le 27 novembre 2020